

VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Quand on ne sait pas où l'on va, tous les chemins mènent nulle part (Henry Kissinger)



Liberté, sécurité, stabilité, ouverture et prévisibilité: cinq forces qui ont longtemps fait la prospérité et le succès de la Suisse. Cinq forces que remet en question l'approbation de l'initiative «Contre l'immigration de masse», manifestation la plus criante des symptômes

que l'on observe depuis plusieurs années. Et les propos que nous rapportent les médias, en cette période de rentrée politique, ne sont pas de nature à nous rassurer...

Il en résulte un climat d'incertitudes, générateur d'instabilité et d'imprévisibilité. Les autorités, à tous les niveaux, subissent et réagissent au coup par coup, au lieu d'avancer, d'agir pour construire l'avenir. Avec le risque d'enclencher une spirale infernale: le coup par coup suscitant l'impuissance, l'impuissance alimentant la méfiance, la méfiance provoquant des réactions extrêmes et désordonnées. Or, sans stabilité et sans prévisibilité des autorités, il n'y a ni liberté ni sécurité... ni prospérité.

Car les autorités sont garantes des libertés individuelles et de la liberté d'entreprise. Elles sont là pour créer les conditions favorables à leur épanouissement. C'est pour poursuivre ces buts qu'elles développent justement des politiques de sécurité et de santé, inscrites dans la durée, à l'instar des deux objets soumis en votation communale le 28 septembre prochain.

Force est de constater que les opposants au règlement sur la défense contre les incendies et à la vente du bâtiment de l'avenue Robert 24 à Fontainemelon ne proposent rien de concret. Juste d'en rester là; en créant l'incertitude sur l'avenir de notre région de défense contre les incendies, dont l'existence n'est assurée au-delà de 2017 que si nous prouvons notre capacité à nous organiser et en créant l'incertitude sur l'avenir de la médecine de famille dans notre région.

Est-ce bien là ce que nous voulons?

Le Conseil général, à une très large majorité, et le Conseil communal ont pris leurs responsabilités en approuvant les deux objets communaux soumis au peuple. Nous vous invitons à faire de même en votant deux fois OUI, le 28 septembre prochain, car notre santé et notre sécurité valent mieux que l'incertitude qui elle, à coup sûr, ne nous mènera nulle part.

Claude-Henri Schaller, conseiller communal

Actualités

Conférence européenne à Malvilliers

Val-de-Ruz vivra un événement européen en organisant la rencontre annuelle des partenaires au projet SOLUTION les 24 et 25 septembre 2014. Les régions concernées, outre le Val-de-Ruz, sont: Hartberg (Autriche), Hvar (Croatie) et Lapua (Finlande), ainsi qu'une communauté observatrice: Preddvor (Slovénie).

Cette rencontre, qui se déroulera principalement à Malvilliers, fera le bilan de la dernière période (novembre 2013-octobre 2014) et sera surtout orientée sur le rapport final. En effet, le projet SOLUTION d'une durée de 60 mois a été ouvert en novembre 2009 et prendra fin le 31 octobre 2014. Durant cette période, de nombreuses réalisations privées et publiques en matière d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables auront ainsi été soutenues financièrement.





Accueil parascolaire de Val-de-Ruz

Le 30 juin 2014, le Conseil général a validé de nouvelles dispositions prévues au sein de l'accueil parascolaire de Val-de-Ruz. Depuis la rentrée scolaire 2014-2015, les structures parascolaires La Bornicantine à Fontainemelon, les Charbonnières aux Hauts-Genevevs. la Fontaine enchantée à Fontaines et le Passage à Cernier accueillent les enfants de ces villages en ouverture continue, afin de recevoir ceux du cycle 1 ne fréquentant pas l'école certaines matinées. Dans un même temps, la Fontaine enchantée a vu son quota de places d'accueil passer à 40, permettant ainsi de répondre à la demande croissante au sein de cette localité.

Par ailleurs, depuis le 1er septembre 2014, la structure parascolaire le Côtillon à Vilars, jusqu'à présent institution privée, a été intégrée à l'accueil parascolaire de Val-de-Ruz et est donc devenue communale. Aucun changement d'ordre administratif ou pédagogique n'est prévu.

Le 18 août 2014, une institution privée a ouvert les portes d'un nouvel accueil parascolaire dans la commune de Valangin. «Les Guillemets» accueillent jusqu'à 30 enfants fréquentant les écoles de Valangin et Boudevilliers.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'administration de l'accueil pré et parascolaire: pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 34.

Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour sa troisième édition, le café vaudruzien s'est déroulé dans une agréable ambiance à l'Hôtel de commune à Dombresson. Un échange intéressant et constructif a pu se dérouler entre les personnes présentes et les conseillers communaux. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver nombreux au prochain café vaudruzien qui aura lieu le lundi 24 novembre 2014 à 19h30 au restaurant du 1er Mars à Cernier.

Travaux forestiers

En raison d'une coupe de bois, la circulation se fera de manière alternée à la route de la Vue-des-Alpes, entre le plat de Boinod et le lieu dit «Le virage de la Motte», du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2014 de 07h00 à 17h00.

D'autre part, d'importants travaux forestiers visant à renforcer le rôle protecteur de la forêt et à éviter les chutes de pierres. nécessitent par mesure de sécurité la fermeture de la route cantonale reliant Chézard-Saint-Martin aux Vieux-Prés, du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2014 de 07h30 à 17h30.

L'accès aux Vieux-Prés se fera par le chemin du Sapet à Dombresson.

Le service de ramassage des ordures ménagères est assuré selon l'horaire habituel pendant ces deux fermetures.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à to val-de-ruz@ne.ch.

Vie pratique

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population:

tous les dimanches du 17 août au 26 octobre 2014, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 16h00 à 18h00 ou sur appel téléphonique (079 546 55 73).

Prestations sociales, une seule porte d'entrée

Le 1er janvier 2014, le guichet ACCORD a ouvert ses portes aux habitants de Val-de-Ruz, de Rochefort et de Brot-Dessous. Cette entité dépend du guichet social régional, tout comme le service social régional et l'agence AVS-AI. Le guichet ACCORD a pour particularité d'harmoniser l'octroi de cinq prestations sous conditions de ressources, à savoir les demandes d'aide sociale, de subsides Lamal, de bourses d'études, d'avances de pensions alimentaires et de mesures d'intégration professionnelles.

A ce jour, toutes demandes confondues, 425 usagers ont franchi la porte du quichet ACCORD. Si sa mise sur pied et l'apprentissage de ce nouveau métier ont nécessité une période d'adaptation, les deux gestionnaires ont pu répondre aux attentes des usagers dans des délais respectables.

Le guichet ACCORD se trouve au rez inférieur du bâtiment Epervier 4 (Cernier-Centre). Les horaires d'ouverture sont les suivants: du lundi au jeudi 08h30-11h30 et 14h00-17h00 ainsi que le vendredi 08h30-11h30.

Pour tout renseignement: guichetaccord.val-de-ruz@ne.ch ou 0328865701.

Manifestations

Le Bicentenaire au cinéma

Dans le prolongement des festivités du Bicentenaire, une projection supplémentaire des films «LES IMAGES PARLENT» et «1814: NEUCHÂTEL EN SUISSE» vous est proposée à la salle de spectacles de Fontainemelon le mercredi 1er octobre 2014 à 20h00.

«LES IMAGES PARLENT», film d'auteur de 58 minutes, met en valeur les richesses culturelles et historiques du canton à travers des images d'archives. «1814: NEUCHÂTEL EN SUISSE» est un film grand public de 8 minutes qui vous fera revivre 1814 à la lumière de 2014.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le lundi 29 septembre 2014 à 19h30 à la salle polyvalente des Geneveys-sur-Coffrane. L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Appel
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2014
- Communications de la présidente
- Nomination d'un membre à la Commission des aménagements urbains en remplacement de Mme Laurence Bernauer, démissionnaire
- Création d'une Commission d'études sur le statut des membres du Conseil communal
- En cas d'acceptation de l'arrêté proposé au point 5: nomination de sept membres à la Commission d'études sur le statut des membres du Conseil communal
- Adoption du règlement du Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz
- Incompatibilités de fonction
- Demande d'un crédit-cadre de CHF 745'000.- relative à la création d'un plan d'aménagement local (PAL) pour le territoire de Val-de-Ruz
- 10. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la mise en conformité de l'alimentation en eau potable du village
- 11. Demande d'un crédit complémentaire de CHF 230'000.- pour la traversée de Cernier et le remplacement d'une conduite d'eau potable route de Neuchâtel
- 12. Demande d'un crédit complémentaire de CHF 182'350.- pour les travaux réalisés route de Fontaines à Fontainemelon
- 13. Rapport d'information concernant la situation et les perspectives de l'administration des eaux et de l'environnement
- 14. Rapport d'information relatif à l'état d'avancement, la planification et les perspectives du chauffage à distance Cernier-Fontainemelon
- 15. Motions et propositions
- 16. Interpellations et questions
- 17. Communications du Conseil communal